

HOMMAGE
À SAMUEL PATY
P. 8

CONSOMMER
LOCAL AVEC APLICA
P. 9

LA MÉDIATHÈQUE
EN DRIVE
P. 28

mém'Orens

N° 255 - NOV-DÉCEMBRE 2020

Saint-Orens de Gameville, une ambition olympique

P. 18-19



COVID-19, PRENONS
SOIN DE CHACUN !
P. 4-5

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr

La mairie à votre service



RAPPEL :
Le **PORT DU MASQUE** est
OBLIGATOIRE à Saint-Orens

Hôtel de Ville

46, avenue de Gameville
Tel : 05 61 39 00 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Samedi de 8h30 à 12h.

Centre technique municipal (CTM)

10, rue du Négoce, ZA Champs-Pinsons
Tel : 05 61 14 80 00

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Maison Petite Enfance

Rue du Centre
Tel : 05 61 39 54 25

La Maison Petite Enfance est ouverte du lundi au vendredi.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Place de la Fraternité / 2, rue Rosa Parks
Tel : 05 61 39 54 05
Courriel : accueil.ccas@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. *Prise de RDV recommandée.*

Espace Altigone

Place Jean Bellières
Tel : 05 61 39 17 39

La billetterie d'Altigone est disponible.
www.altigone.fr

Service Affaires Générales

Mairie annexe, 46 avenue de Gameville, bureaux 4, 6 et 7
Tel : 05 61 39 54 00 ou 61 39 54 28
Courriel : etatcivil@mairie-saint-orens.fr

Service Communication

Hôtel de Ville
Tel : 05 61 39 54 30

Service Environnement, biodiversité et risques majeurs

CTM, bureau n° 7
Tel : 05 61 39 54 01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf les vendredis des semaines paires : 8h – 12h30 uniquement).

Service Urbanisme Réglementaire

CTM
Tel : 05 61 14 88 44
Courriel : urba@mairie-saint-orens.fr

Ouvert tous les matins de 8h30 à 12h30
Pour obtenir des renseignements, prendre RDV par téléphone ou mail. Le dépôt de documents se fait tous les matins au CTM.

Direction des Ressources Humaines (DRH)

Hôtel de Ville
Tel : 05.61.39.00.00
Courriel : contact@mairie-saint-orens.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les candidatures sont à envoyer par voie postale à l'adresse : Hôtel de Ville – 46, avenue de Gameville – 31650 Saint-Orens de Gameville ou par mail à l'adresse : contact@mairie-saint-orens.fr

Médiathèque municipale

Espace culturel Altigone
05 61 39 27 39
mediatheque@mairie-saint-orens.fr

Voir les modalités de fonctionnement du drive en page 28.

Permanences gratuites avocat

Sur RDV au 05 61 39 00 00

Violence Femmes Info

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le **3919**.
Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est, en raison des circonstances exceptionnelles dues à l'épidémie du coronavirus et jusqu'à nouvel ordre, accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.



Restons soudés !

Une fois de plus nous avons dû sensiblement modifier le calendrier de diffusion de notre Mém'Orens afin de nous adapter au mieux à l'actualité sanitaire et vous diffuser les informations les plus pertinentes possibles.

A l'heure où nous bouclons ces pages, nous vivons tous un second confinement, différent de celui que nous avons vécu au Printemps même s'il reste très contraignant et que le contexte sanitaire est toujours préoccupant.

Cette fois encore, notre collectivité accompagne au mieux les Saint-Orennais. Face aux mesures successives qu'il nous est demandé par la Préfecture d'appliquer, souvent dans un laps de temps extrêmement court, nos agents démontrent tous les jours leur capacité d'adaptation.

Distribution des masques dans les écoles, mise à disposition de locaux pour accueillir un Centre COVID dans la salle Dieuzaide, réorganisation de nos services pour équilibrer télétravail et continuité du service public, application des mesures liées au plan Alerte Attentat... je tiens vraiment à saluer l'agilité de nos services, la patience de nos agents d'accueil, la mobilisation de notre Police Municipale, la disponibilité de tous pour être efficaces et mettre en œuvre tout notre savoir-faire en matière de gestion de proximité et du quotidien.

Nous sommes très attachés à fournir des services de qualité, à être à l'écoute de chacun, à rassurer, à informer... encore plus dans une période qui génère de l'anxiété et parfois de l'énervement ou de l'incompréhension face à certaines mesures prises. Chaque jour avec mes collègues élus, nous faisons en sorte que la cohésion prime face à l'adversité, que les Saint-Orennais restent unis, solidaires, attentifs à ceux qui les entourent. Il est essentiel que nous soyons bienveillants dans la mise en œuvre de toutes nos politiques publiques. Rien ne doit brusquer ou heurter, tout doit être fait dans le respect, l'échange et le partage.

La mobilisation collective de tous face au COVID doit demeurer la règle, restons fidèles à nos valeurs et restons soudés ! ■

Dominique Faure,
Maire de Saint-Orens
1^{re} Vice-Présidente de Toulouse Métropole

<i>Saint'O Actualités</i>	4-9
<i>Saint'O Travaux</i>	10
<i>Saint'O Nature</i>	11-13
<i>Hommage</i>	14
<i>Vie des quartiers</i>	15
<i>Saint'O Éco</i>	16-17
<i>En couverture</i>	18-19
<i>Saint'O Sportive</i>	20-21
<i>Vie sociale</i>	22-23
<i>Entre générations</i>	24-27
<i>Saint'O Culture</i>	28
<i>Vie métropolitaine</i>	30
<i>Tribunes libres</i>	31

Mém'Orens n° 255
Magazine d'information bimestriel de la mairie
de Saint-Orens de Gameville

Édition Novembre-Décembre 2020
7 400 exemplaires distribués en boîtes aux lettres

Directeur de la publication :

Alice Valera, Conseillère déléguée à la Communication
Édition : service Communication / Tel : 05 61 39 54 34 /
courriel : communication@mairie-saint-orens.fr

Conception : Avantmidi.fr

Impression : Evoluprint, tel : 05 62 22 07 70

Distribution : Ville de Saint-Orens

Photos et illustrations : service Communication / 123RF

COVID-19 : continuons de bien vivre ensemble à Saint-Orens !



Les commerces de première nécessité continuent de vous accueillir dans le respect des règles sanitaires.

Pendant ce nouveau confinement, qui doit durer au moins jusqu'au 1^{er} décembre 2020, plusieurs services publics municipaux restent ouverts à Saint-Orens. De nouvelles mesures ont par ailleurs été prises pour nous protéger au mieux face à l'épidémie. Revue de détail.

Les services de la mairie à votre service

Tous les services et les guichets accueillant du public fonctionnent. Si vous avez un rendez-vous dans un de ces services, il vous suffit de compléter, avant de vous y rendre, une attestation de déplacement car elle est désormais obligatoire. Vous pouvez vous rendre :

- à l'accueil de l'hôtel de ville ;
- au Guichet Famille ;
- au service de la vie des quartiers ;
- à l'état civil pour toutes vos démarches. Nous vous rappelons que les mariages et les PACS peuvent continuer à être enregistrés mais le nombre de personnes qui sont autorisés à assister aux célébrations est limité à 6 (les agents publics ne sont pas comptabilisés dans cette limite) ;
- à l'accueil du Pôle de Cohésion Sociale.

Commerces, consommez local !

Notre marché de plein vent comme tous les marchés alimentaires est autorisé à fonctionner. La Halle Gourmande et tous les commerces de première nécessité sont également ouverts. Vous pouvez en consulter la liste sur le site de la Préfecture de la Haute-Garonne.

Plus que jamais nous invitons les Saint-Orennais à consommer local et à privilégier leurs commerces de proximité. De nombreux commerces proposent le « Click & Collect », la commande à distance et parfois même la livraison. C'est le cas pour certains restaurants ou encore fleuristes... Profitez-en !

Culture, espaces de convivialité et de loisirs

Hélas, les portes de notre Centre Culturel Altigone ont dû fermer comme tous les établissements recevant du public.

C'est le cas également de l'Espace pour tous qui ne peut plus continuer ses activités, ainsi que les salles polyvalentes ou salles des fêtes. En revanche, notre Médiathèque continue en mode Drive (lire en page 28).

Les établissements sportifs couverts (piscines, gymnases, MAM...) et de plein-air (terrains de foot, de rugby...) sont fermés au public. Les sports collectifs et individuels y compris en plein-air ne sont plus autorisés, jusqu'au 1^{er} décembre. Seuls les enfants, dans le cadre scolaire, peuvent avoir accès aux équipements tout comme les sportifs professionnels.

Profitez des espaces verts

Contrairement au premier confinement, les parcs et jardins sont ouverts, les bois sont accessibles, tout comme les aires de jeux. Pensez à compléter une attestation pour tout déplacement bref, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour faire du sport, s'oxygéner ou sortir son compagnon à quatre pattes.

Cimetières

Les cimetières peuvent toujours recevoir des visiteurs. Les cérémonies funéraires sont limitées à 30 personnes maximum.

Pas de changements pour la collecte des ordures ménagères

Qu'il s'agisse des ordures ménagères ou du tri sélectif, la collecte des ordures est assurée normalement, aux horaires et aux jours habituels. Il est rappelé que les dépôts sauvages, y compris autour des récup'verre, sont interdits. Les déchetteries sont ouvertes alors n'oublions pas les bons gestes ! ■

COVID-19, PROTÉGEONS CEUX QUE NOUS AIMONS !

Des masques pour nos écoliers

Le masque étant devenu obligatoire dans le cadre scolaire pour les enfants de plus de 6 ans, la municipalité a fait le choix d'acheter des masques pour tous les enfants dans nos écoles afin de ne pas plus impacter le budget des familles. Chaque petit Saint-Orennais a donc été doté de deux masques en tissu et à la taille adaptée.

Les familles saint-orennaises dont les enfants ne seraient pas scolarisés en élémentaire sur la commune peuvent également bénéficier de cette dotation gratuite en se faisant connaître à l'accueil de l'hôtel de ville ou du guichet famille.

Un Centre COVID, Salle Jean Dieuzaide

En raison de la situation sanitaire préoccupante, la Ville de Saint-Orens a accompagné, à la demande du groupement de médecins généralistes de la commune, de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil de l'Ordre des Médecins et de la Préfecture de la Haute-Garonne, l'installation d'une Unité de soins COVID. Cette dernière est située Salle Jean Dieuzaide, Place de la Fraternité au 42 avenue Augustin Labouilhe et est ouverte depuis le lundi 2 novembre du lundi au vendredi de 13h à 17h.

Au sein de ce poste médical avancé, vous aurez accès à : des tests rapides (antigéniques et PCR), consultations médicales en concertation avec le CHU. Pour prendre rendez-vous : 05 82 08 35 19.



FAVORISER ET PROMOUVOIR LE BÉNÉVOLAT

Face à l'afflux de bonnes volontés pendant la crise du Covid et afin de mieux encadrer et rendre plus efficace dans l'avenir les interventions des bénévoles, la ville et son Conseil Municipal ont adopté lors de la séance du 6 octobre dernier le principe d'une convention qui sera signée avec chacun d'eux quand cela le nécessite. Cette démarche vise à promouvoir le bénévolat sur la commune, à mieux le qualifier et à répartir les tâches demandées en fonction des besoins, des envies de chacun mais également des attentes des associations.

Une étude récente de France Bénévolat montre qu'environ 20 millions de personnes, soit 38 % de la population des 15 ans et plus, « *donnent du temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause* », dont 13 millions dans une association.

Pour contribuer à des actions bénévoles sur la commune, rapprochez vous de Pierre Audoubert, Délégué à la Promotion du bénévolat (pierre.audoubert@mairie-saint-orens.fr)

Saint-Orens rend hommage à Samuel Paty



Madame le Maire dans une classe du Groupe scolaire Henri Puis pour la minute de silence en hommage à Samuel Paty.



La plaque #jesuisenseignant a été installée sur la façade de la Mairie le jeudi 22 octobre.

L'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, en charge de l'enseignement moral et civique, au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, est un acte barbare et révoltant que rien ne peut justifier.

Le lundi 19 octobre à midi, Mme le Maire et son équipe municipale ont invité les agents de la collectivité à respecter une minute de silence en hommage à la victime et sa famille. La municipalité a voulu témoigner ainsi de sa solidarité et de son soutien à l'ensemble du corps enseignant, dont la mission d'éveil à la connaissance, de formation de l'esprit critique et de la liberté de penser par

soi-même est irremplaçable et constitue un pilier essentiel de notre République. Au-delà de cet acte odieux, c'est une nouvelle fois la liberté d'expression et le principe de laïcité qui ont été violemment mis en cause.

À l'appel de l'Association des Maires de France (AMF), la Mairie a fait le choix d'afficher le mot dièse #jesuisenseignant sur son hôtel de ville en hommage à Samuel Paty et à toute la communauté enseignante qui est aujourd'hui endeuillée. Redonnons tout leur sens aux valeurs qui figurent aux frontons de notre mairie : Liberté, Égalité, Fraternité, des valeurs qu'il est impérieux de faire

respecter parce qu'elles sont au cœur de la liberté d'expression et de celle d'enseigner.

Le 2 novembre n'a donc pas été une rentrée comme les autres pour les écoliers Saint-Orennais. Tous les enfants des groupes scolaires de la commune ont participé à la minute de silence en hommage à Samuel Paty. Madame le Maire, Dominique Faure, et les élus de l'équipe municipale autour de Josy Lassus à Pigat, Adjointe en charge de l'Éducation se sont associés à ce moment de recueillement afin que les enfants réalisent la gravité de ce qui s'est passé et que la communauté enseignante soit soutenue. ■

DISPOSITIF « NIVEAU D'ALERTE URGENCE ATTENTAT »

Notre pays est passé, suite aux terribles attentats perpétrés contre l'enseignant Samuel Paty ou encore dernièrement à Nice, au niveau « **urgence attentat** ». Ce plan impose qu'un **cordon de sécurité** soit mis en place autour des établissements scolaires, mais également des lieux dits « sensibles » comme les lieux de Culte. La municipalité a donc tout mis en œuvre pour que les bâtiments soient sécurisés

et le stationnement interdit devant les établissements sensibles. Notre Police Municipale est 100 % mobilisée et travaille en étroite collaboration avec les patrouilles de la Gendarmerie. Elle est présente aux heures d'affluence aux abords des écoles et effectue des tournées régulières sur les sites identifiés. ■

Concessions abandonnées
au cimetière de Ninaret.



Cimetière de Ninaret : procédures de reprise des concessions

Certains concessions funéraires au cimetière communal de Ninaret ne sont malheureusement pas entretenues. Afin de garantir la sécurité des usagers, l'intégrité des concessions voisines, la mémoire des défunts ou le bon entretien du cimetière, la procédure de reprise des concessions vient d'être mise en place.

La reprise des concessions échues

Au terme du délai de concession et à défaut de renouvellement de celle-ci, le terrain concédé revient à la Commune (après l'expiration d'un délai de deux ans révolus). Dans l'intervalle de ces deux années, les concessionnaires ou leurs ayants droit peuvent user de leur droit au renouvellement pour une durée équivalente ou supérieure à celle de l'acte de concession. La durée du nouvel acte de concession court à compter de la date d'échéance du précédent contrat. Lorsque le concessionnaire est décédé, les familles doivent justifier de leurs droits, selon les cas au moyen de pièces d'état civil ou d'actes notariés de succession.

Parallèlement, la Mairie met tout en œuvre pour retrouver les ayants droit. Ces nouvelles procédures sont conduites à l'initiative de Jean-Luc Dupressoire, Adjoint en charge des Affaires Générales et des Cimetières.

La reprise des concessions abandonnées

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans ;
- être à l'état d'abandon.

La reprise de la concession ne peut être prononcée qu'après un délai de 3 ans, au terme d'une procédure formalisée dans le respect du Code général des collectivités territoriales. ■

Pour toute information, vous pouvez contacter le service Affaires générales au 05 61 39 00 00

SÉCHERESSE 2020 : RECENSEMENT DES FOYERS SINISTRÉS

À la suite des épisodes de sécheresse de l'année 2020, la Ville recense les foyers sinistrés consécutivement à la sécheresse et réhydratation des sols afin d'engager une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Faites-vous connaître rapidement auprès du service Environnement en précisant vos noms, coordonnées postales du bien sinistré ainsi que votre mail et numéro



de téléphone en envoyant un mail à environnement@mairie-saint-orens.fr ou par courrier à la Mairie.

Si la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle, un arrêté sera publié à l'automne 2021. La Mairie en informera les sinistrés par courriel (ou courrier en l'absence d'adresse électronique) qui auront **10 jours pour en faire la déclaration à leur assureur.**

COMMENT SUIVRE L'ACTUALITÉ DANS MA VILLE ?

Le Conseil Municipal

Les séances du Conseil Municipal se déroulent dans la Salle du Conseil en Mairie Annexe. Vous ne pouvez pas intervenir dans les débats mais vous pouvez y assister puisque les séances sont ouvertes au public. Depuis la crise sanitaire, le Conseil Municipal est contraint de se tenir à huis clos et la retransmission n'a plus été momentanément possible à la suite d'un arrêté préfectoral. Vous pouvez retrouver les dates des prochains conseils municipaux dans nos pages Actualités ou sur le site de la Ville (rubrique Conseil Municipal).

Le Conseil Municipal des Enfants

Créé en 2017, le Conseil Municipal des Enfants permet à 12 enfants scolarisés dans les Écoles de la commune de découvrir la vie locale et de participer à certaines manifestations. Il s'agit avant tout d'un éveil à la citoyenneté pour ces jeunes qui s'engagent pour leur ville sur un mandat de deux ans.

Le Comité Consultatif Citoyen

Nouvellement créé, le Comité Consultatif Citoyen va bientôt entrer en action, découvrez-le en page 15.



Affichage de proximité

Saint-Orens dispose également d'un dispositif d'affichage urbain pour vous informer. Il y a les 26 panneaux d'affichage de proximité répartis sur tout le territoire ainsi que les 4 panneaux numériques mis en place depuis 2018 et enfin les panneaux du réseau urbain comme les abribus par exemple. Tout autant de dispositifs pour vous tenir informés en arpentant les rues de votre ville !

Les Réunions de concertation

Ces réunions se tiennent à la demande des habitants d'une rue, d'un lotissement ou encore d'un quartier sur des sujets de voirie, de sécurité... Au sein de ces réunions, les administrés peuvent donner leurs avis et demander des modifications avant la mise en œuvre des travaux.

Les Accueils Municipaux

Les agents d'accueil de la Mairie sont là pour vous écouter et apporter des réponses à vos interrogations. De la documentation est également à votre disposition dans tous les lieux d'accueil public de la commune.

Les Réunions de quartier

Saint-Orens est divisée en 13 quartiers, chacun représenté par un(e) élu(e) et un ou plusieurs référents qui sont chargés de vous rencontrer, vous écouter, prendre en compte vos attentes, concrétiser des projets et faire participer les habitants à la gestion de la commune, par le dialogue et l'échange avec tous les citoyens. L'agenda des réunions pour 2021 sera bientôt disponible !

ET SUR LE WEB...

Avec la crise sanitaire que nous traversons, nous avons tous besoin d'un accès à l'information rapide, réactif et clair. Différentes possibilités s'offrent à vous pour suivre en temps réel l'actualité de votre commune.

Page Facebook

Suivez l'actualité en temps réel sur notre page Facebook, un espace d'information qui compte déjà plus de 2 000 abonnés
[@villedesaintorensdegameville](https://www.facebook.com/villedesaintorensdegameville)

Site Internet

Retrouvez notre actualité et toutes vos démarches en ligne sur notre site internet www.ville-saint-orens.fr

Instagram

Vous pouvez également nous suivre sur Instagram [@villedesaintorensdegameville](https://www.instagram.com/villedesaintorensdegameville)

NOUVEAU

Application mobile

Une appli mobile pour suivre l'actualité de votre ville, consulter l'agenda, localiser les travaux, découvrir les attraits de la commune, trouver les infos pratiques, signaler un problème... Téléchargez **SaintO L'appli** disponible sur App Store ou Google Play à partir de début décembre

L'alerte SMS

La mairie propose un service personnalisé de diffusion d'informations importantes et urgentes. Vous avez la possibilité d'être informés en temps réel de certaines actualités directement sur votre mobile ! **Remplissez le formulaire inscription « Alerte SMS »** disponible sur www.ville-saint-orens.fr

Commerçants, artisans, indépendants saint-orennais... la plateforme numérique APLICA vous ouvre ses bras !

Parce que de nombreux commerces et restaurants ont dû fermer leurs portes à cause du COVID, parce que de nombreux artisans ou indépendants doivent faire face à un environnement économique particulièrement contraint, l'association APLICA de Saint-Orens a décidé de se mobiliser pour proposer une **plateforme numérique** qui recensera l'ensemble des produits et services de la commune. Ce site n'est pas un site marchand mais il permettra, pour chaque commerce ou service qui le souhaite, de se présenter et de préciser ses modalités de fonctionnement: drive, livraison, horaires d'ouverture, références sur les réseaux sociaux... Pour figurer sur le site, il n'est pas nécessaire d'être adhérent APLICA. Il vous suffit juste d'être installé sur Saint-Orens et de prendre contact avec l'association pour lui transmettre des visuels illustrant votre activité et les éléments d'information que vous souhaitez voir figurer. Agissons ensemble pour inviter les Saint-Orennais à **consommer local**. Inscrivez-vous vite sur APLICA !



Francis Hippolyte - 06.07.831.829

www.aplica31650.fr

contact@aplica31650.fr

RETOUR SUR LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint-Orens s'est réuni le mardi 3 novembre dernier. Cette séance, en raison du contexte sanitaire, s'est tenue à huit clos et n'a pas pu être retransmise en direct sur Facebook en raison des nouvelles procédures règlementaires demandées par la Préfecture.

Minute de Silence

Au début de ce conseil, Mme le Maire Dominique Faure, les conseillers muni-

cipaux ont procédé à une minute de silence en mémoire de **Mme Béatrice Raynaud**, agent municipale de la commune, décédée prématurément à l'âge de 45 ans.

Une nouvelle conseillère

À la suite de la démission de Monsieur Marc Del Borello, le Conseil Municipal a accueilli en entrée de séance une nouvelle conseillère en la personne de **Madame Bakhta Aradj**.

Règlement intérieur et prime exceptionnelle

Ce conseil a permis d'adopter le nouveau **règlement intérieur** du Conseil Municipal. Il a également acté l'attribution d'une **prime exceptionnelle** pour les agents municipaux qui ont été particulièrement mobilisés pendant la période de l'état d'urgence sanitaire du printemps dernier. ■

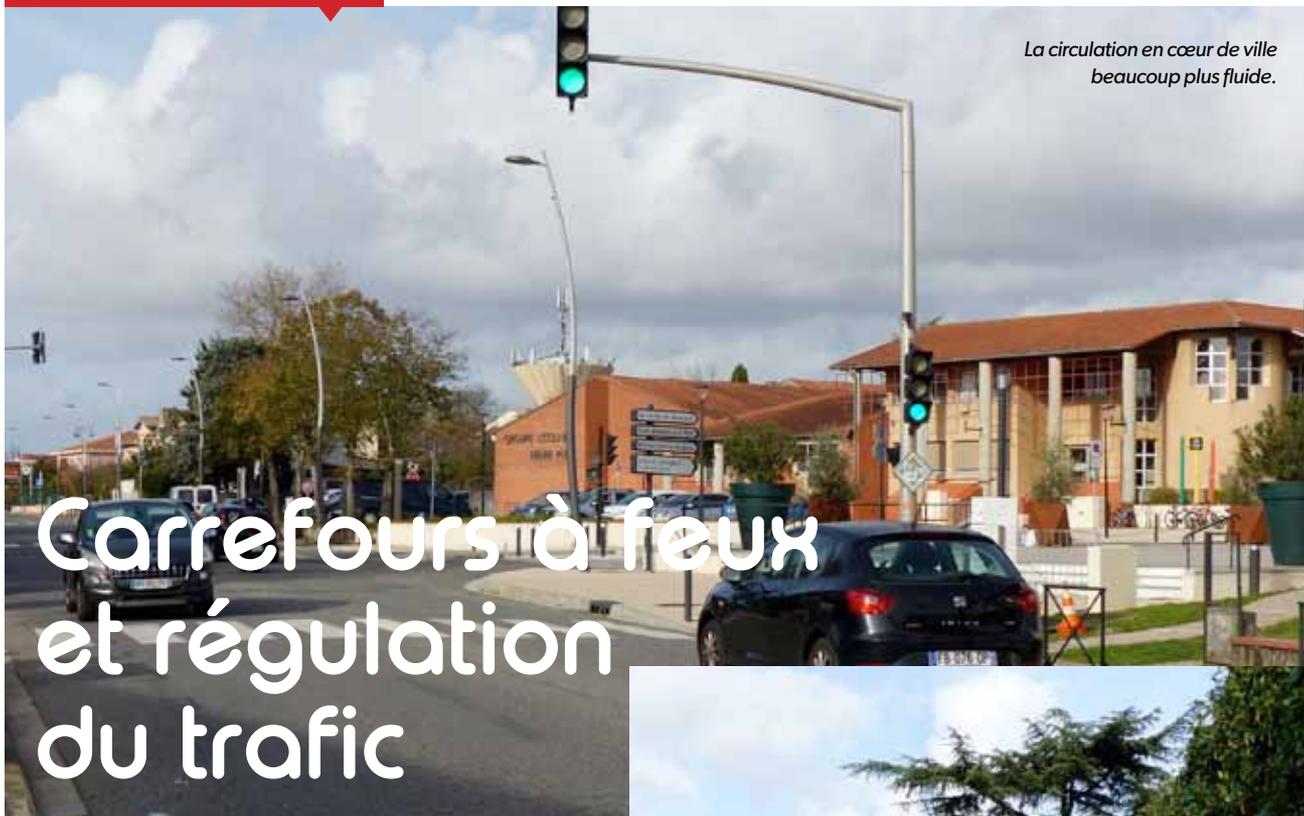
PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL MARDI 15 DÉCEMBRE 2020 À 18H30

En raison des contraintes sanitaires, cette séance se déroulera à huis clos.

Il sera à nouveau possible de retransmettre cette séance sur Facebook contrairement au précédent Conseil Municipal. Pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire le quorum est fixé au tiers des membres présents et chaque conseiller pourra être porteur de deux pouvoirs.

[facebook.com/villedesaintorensdegameville](https://www.facebook.com/villedesaintorensdegameville)

<https://www.ville-saint-orens.fr>



La circulation en cœur de ville beaucoup plus fluide.

Carrefours à feux et régulation du trafic

Les feux tricolores jouent un rôle majeur dans la régulation du trafic. Celui de l'avenue de Gameville, en plein cœur de ville, à l'intersection de la rue des Sports, vient d'être modifié afin de faciliter l'écoulement du flux sur la RD2. Désormais, il reste au vert tant qu'un véhicule ne se présente pas au débouché de la rue des Sports ou qu'un piéton ne demande pas à traverser. Ce qui peut parfois laisser le passage sur la RD2 pendant plusieurs minutes, permettant ainsi de limiter les embouteillages aux heures de pointe. Les feux à l'intersection de l'avenue de la Marquille et de la rue de Sicard viennent également d'être changés et celui de la rue de Nazan limite la vitesse à 30 km/h.

La municipalité envisage l'installation, dans la concertation, de nouveaux feux tricolores à l'intersection de l'avenue Augustin Labouilhe et des rues de Tucard et des Mûriers, ainsi qu'à l'intersection de la rue de Lalande et de l'avenue des Améthystes, ainsi qu'à l'entrée de Catala sur la route de Cayras pour fluidifier la circulation. ■



Le nouveau feu tricolore au croisement de la rue de Sicard et de l'avenue de la Marquille.

PRADELLE-BOUSQUET : TRAVAUX ACHEVÉS

La réfection de la rue de la Pradelle, qui relie la rue de Lalande à la rue du Bousquet est achevée depuis début novembre et les abords de cette nouvelle voie seront bientôt végétalisés. D'autre part, le busage du fossé du bas de la rue du Bousquet permettra la création d'un trottoir qui reliera la rue du Bousquet à la rue de la Pradelle. Cette dernière opération finalisera l'urbanisation du secteur Pradelle-Bousquet. Le montant total de ces deux opérations est de 600 000 €, entièrement pris en charge par Toulouse Métropole.



World Clean Up Day 2020 : des bénévoles motivés



Madame le Maire, entourée d'élus et de bénévoles, à l'occasion du World Clean Up Day, le 19 septembre.

À l'occasion de la troisième édition du World Clean Up Day, la Ville a organisé le samedi 19 septembre une opération citoyenne de ramassage des déchets dans le quartier Tucard-Firmis. Cette journée mondiale de nettoyage de

notre planète a permis de réunir une trentaine de bénévoles ainsi que plusieurs jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, qui ne se sont pas découragés malgré la pluie ! Grâce à l'implication et la motivation des bénévoles, près de 30 kilos de déchets

recyclables, 18 kg de verre, 77 kg de déchets non recyclables et l'équivalent de 750 mégots de cigarettes ont été ramassés ! Une opération réussie placée sous le signe de la convivialité, qui sera renouvelée dans un autre quartier de la Ville l'année prochaine ! ■

APPEL À BÉNÉVOLES

Chantier participatif de plantation d'une forêt primaire au Tucard

Planter 12 000 arbres, c'est l'objectif que s'est fixé la Ville d'ici la fin d'année 2021. Si vous souhaitez contribuer à la plantation d'une forêt dans votre ville, restez en alerte, c'est pour bientôt !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Environnement au 05 61 39 54 01 ou par mail : environnement@mairie-saint-orens.fr



Arrachage de la Jussie au lac des Chanterelles

Originnaire d'Amérique du Sud, la Jussie a colonisé depuis quelques années le lac des Chanterelles. Cette espèce exotique envahissante aux jolies fleurs jaunes, qui s'implante dans les eaux stagnantes, prive de lumière et d'oxygène la faune et la flore aquatique et banalise l'écosystème. Afin de contenir sa progression et préserver la formidable biodiversité du lac, la Ville fait procéder à l'arrachage manuel de cette plante invasive à l'automne, lorsque les eaux sont suffisamment basses pour intervenir à pied. Ce chantier a été confié à l'entreprise d'insertion Le Relais, qui est intervenue pendant deux jours au mois d'octobre pour limiter le développement de la Jussie grâce à une technique douce qui limite les impacts sur le milieu aquatique.



LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

À la fin de l'automne, les chenilles tissent leurs nids d'hiver à partir duquel elles effectuent des processions susceptibles de provoquer des défoliations importantes à chaque sortie, d'où un risque important d'affaiblissement des arbres. De plus, leurs poils urticants peuvent provoquer des allergies pulmonaires ainsi que des irritations de la peau et des yeux.

Une lutte globale étant beaucoup plus efficace, la municipalité a décidé, cette année encore, de s'impliquer dans cette action. Ainsi, elle a proposé aux Saint-Orennais de bénéficier d'un traitement des nids de chenilles processionnaires à un tarif préférentiel (60 € ttc le premier arbre et 25 € l'arbre supplémentaire). ■

Pour plus d'informations, contactez le service Espace Vert au 05 61 14 88 65



Trucs et astuces écoresponsables

« Nous avons tous notre rôle à jouer. C'est par l'accumulation d'actes modestes réalisés à notre échelle et reproduits çà et là que nous parviendrons à changer les choses en profondeur. » Yann Arthus-Bertrand



Utilisez un cabas plutôt que des sacs en plastique

Ce sont 5 000 milliards de sacs plastiques qui sont consommés chaque année dans le monde et seulement 9 % d'entre eux sont recyclés... Le reste est retrouvé dans la nature, ou dans le meilleur des cas, s'entasse dans les décharges... C'est à nous de faire attention et pour cela on peut privilégier les cabas en toile de jute très résistants ou bien encore les sacs en kraft.



Consommez des produits locaux et de saison

Consommez des produits locaux et de saison est à la fois bon pour notre environnement et pour notre santé. Par exemple, une tomate produite localement, mais hors saison (donc sous serre), génère 20 fois plus de gaz à effet de serre qu'une tomate locale produite au bon moment de l'année. Vous trouverez facilement sur le web les calendriers des produits de saisons par mois de l'année. Et mieux encore, sur le marché de plein vent de Saint-Orens en cœur de ville tous les samedis matin !



Faites du vélo ou marcher pour votre santé et celle de la planète

Une journée par semaine, si vous le pouvez, délaïssez votre voiture et privilégiez la marche à pieds ou le vélo. Pensez à la marche pour vos déplacements de moins d'1 km. On utilise trop souvent sa voiture pour faire des petits trajets alors qu'il serait si simple d'utiliser nos pieds !



Économisez sur vos factures d'énergie

Il vous suffit d'abaisser votre thermostat d'1 °C. La température idéale c'est 19° le jour et 16° la nuit. À savoir qu'1 degré de moins c'est 7% de moins sur la facture ! Faites aussi des économies importantes en changeant vos ampoules, en remplaçant votre vieux réfrigérateur par du matériel de classe A, en éteignant les appareils en veille, en fermant les volets le soir. Les petits gestes font les grandes économies !



Adoptez des réflexes anti-gaspi

Chaque année, 10 millions de tonnes de denrées alimentaires sont jetées. Soyez attentifs lors

de vos achats, organisez correctement vos placards et votre frigo, en mettant devant les produits à consommer rapidement. Pensez également à cuisiner les restes et à congeler les produits pour lesquels la DLC approche. Être organisé permet de ne pas gâcher !



Triez, réutilisez et compostez vos déchets

Pour mieux préserver l'environnement, privilégiez le tri de vos emballages. Pensez également à réutiliser certains déchets : le marc de café est un formidable engrais pour vos plantes ! Certains déchets alimentaires peuvent être recyclés grâce au compostage. Il suffit de les collecter dans un compost (contactez le service Environnement de la Ville pour plus d'information). ■

MA LESSIVE MAISON NATURELLE



Faire chauffer l'eau, diluer les copeaux de savon à l'aide d'un fouet. Laisser tiédir la préparation puis rajouter le bicarbonate de soude, le vinaigre blanc et l'huile essentielle. Bien remuer ce mélange. Le lendemain, remplir votre contenant en prévoyant un espace (environ ¼) pour pouvoir agiter la lessive au moment de l'utilisation.

NB : Il est préférable de mettre la lessive dans le réservoir de la machine et pas directement dans votre tambour.

Cette recette vous permettra de réaliser 3 litres de lessive pour environ 1,90 €.

Hommage à Guy Favier

« *Tout ce qui est
humain est nôtre* »



Guy Favier, alors conseiller municipal en 2011.

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Guy Favier, ancien conseiller municipal de Saint-Orens. En retraçant sa vie avec ces quelques lignes, nous souhaitons lui rendre un dernier hommage et adresser à l'ensemble de ses proches, les sincères condoléances de tous les élus de Saint-Orens et de tous ceux qui ont aimé et apprécié cet humaniste, homme de convictions, généreux et attachant.

Guy Favier est un enfant du Maroc ; il est né le 16 septembre 1945 à Sidi Bel Abbès. Il a grandi à Casablanca puis a quitté l'Afrique du Nord en 1961 pour venir s'installer dans la région toulousaine, puis à Saint-Orens à partir de 1981.

Après ses études, il est embauché à la SEMVAT en tant que conducteur receveur. Très vite impliqué dans le syndicalisme au sein de la CGT, il assure plusieurs mandats au sein de l'Union Départementale et de la Fédération des Transports Urbains.

Toujours très dévoué et à l'écoute des autres, adhérent au parti communiste, il s'investit en politique et devient conseiller municipal délégué pendant deux mandats aux côtés du Maire Christian Sempé. Militant reconnu, élu

respecté, il s'implique au quotidien surtout auprès des plus fragiles, toujours soucieux de lutter contre l'injustice sociale.

Il fut également un bénévole très actif au sein du Secours Populaire dont il avait fait sienne sa devise « *Tout ce qui est humain est nôtre* ».

Au Secours Populaire, on se souvient qu'il avait obtenu pour un euro symbolique la mise à disposition d'un bus de la SEMVAT afin de transporter les familles en difficulté. Homme au grand cœur, pendant des années, il fut présent tous les dimanches matins pour participer à la distribution des petits déjeuners.

Homme de convivialité, Guy aimait retrouver ses amis autour d'un bon barbecue. Il avait également une

grande passion pour les chevaux et suivait avec plaisir les nombreuses compétitions hippiques de la région.

Dans sa vie personnelle, marié à Mireille, ils auront ensemble quatre enfants, Eric, Nathalie, Jean-Philippe et Véronique.

Depuis une dizaine d'années, Guy partageait sa vie avec Claudine entouré de ses petits-enfants et de ses arrières petits-enfants.

Nos pensées affectueuses vont à l'ensemble de ses proches. ■



Tirage au sort des membres du Conseil Consultatif Citoyen à l'Espace Lauragais en présence de Mme le Maire, le 16 octobre dernier.

Le Comité Consultatif Citoyen entre en action

Suite à l'engagement de créer un Comité Consultatif Citoyen (CCC), ce dernier a été définitivement adopté à l'occasion du Conseil Municipal du 6 octobre dernier. Sa composition a été définie en séance publique avec un tirage au sort le vendredi 16 octobre à l'Espace Lauragais. Ce tirage au sort s'est déroulé dans le strict respect des règles sanitaires. Pour rappel, il est constitué de 10 personnalités qualifiées, 10 personnes tirées au sort parmi les candidatures volontaires et 10 personnes tirées au sort sur la liste électorale. La méthodologie qui a été employée permet une représentation paritaire et équilibrée.

Le Comité Consultatif Citoyen travaillera sur quelques grands projets communaux qu'ils soient urbains, patrimoniaux, écologiques, sportifs, culturels... Il sera animé par le Conseiller Municipal Délégué Pierre Audoubert. ■

POUR PLUS DE NATURE EN VILLE, UN PERMIS DE VÉGÉTALISER



Désireuse d'être actrice du retour de la nature en ville, la Ville a souhaité impliquer ses habitants dans le fleurissement et la végétalisation des espaces publics de la commune. Ainsi, les habitants qui souhaitent participer à l'amélioration de leur cadre de vie et de la biodiversité peuvent désormais demander leur « permis de végétaliser » ! En remplissant un simple formulaire, chacun peut investir l'espace public : plantations de fleurs, végétalisation des façades ou des pieds d'arbres, fleurissement des trottoirs sont les bienvenus. Si le projet répond aux critères techniques et esthétiques définis par les services techniques, le jardinier se verra remettre son permis pour une durée de 3 ans, pendant laquelle il s'engage à apporter tous les soins nécessaires à sa plantation. ■

Renseignements au 05 61 39 54 01

DES DISTRIBUTEURS INDIVIDUELS POUR VOS SACS À DÉJECTION

Face à la recrudescence des incivilités sur le domaine public et sur les espaces verts et malgré la présence de plusieurs canisettes implantées sur notre territoire, Saint-Orens a décidé de déployer un dispositif supplémentaire.

Des kits rechargeables de ramassage pour les déjections canines seront gratuitement mis à disposition des propriétaires canins. Il

s'agit d'un distributeur accueillant les sacs à déjection préchargés et rechargeables. ■

Pour vous procurer votre kit, rendez-vous directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou du CTM





Les métiers du numérique recrutent !

Le marché du travail est en pleine mutation avec une place toujours plus importante donnée aux métiers du numérique avec une accélération constatée depuis la crise sanitaire. Un secteur porteur qui peine à recruter des profils formés et spécialisés.

Si vous êtes demandeur d'emploi ou en reconversion professionnelle, que vous aimez travailler en autonomie et que vous êtes à l'aise avec l'outil informatique, pensez aux métiers du numérique !

Développeur web, architecte web, chef de projet, intégrateur, community manager... le numérique est un secteur innovant en pleine expansion qui regorge d'emplois diversifiés.

Le Service Emploi-PLIE de la ville est à votre disposition pour vous aider à les découvrir et à vous former.

Renseignez-vous au 05 61 39 54 02



UN ATELIER POUR TOUT SAVOIR SUR LA FORMATION

Atelier Formation Mode d'Emploi
8 décembre de 9h15 à 12h30 en visioconférence

À l'issue de cet atelier, vous aurez toutes les informations pour vous former : du choix de la formation à l'entrée en formation. Les thématiques abordées lors de cet atelier sont : les formations existantes, la sélection de la formation, les critères d'accès, les financements et la rémunération pendant la formation. Cet atelier est co-animé par la Région et Pôle Emploi. ■

ATTENTION : inscription obligatoire auprès du service Emploi-PLIE au 05 61 39 54 02 / Nombre de places limité !

ANNULATION DU FORUM DE L'EMPLOI



Mardi 17 novembre était prévu le Forum de l'Emploi et de la Formation professionnelle à Saint-Orens. L'actualité sanitaire imposant la prudence, cette manifestation a dû être reportée à une date ultérieure.

Toutefois, le service emploi reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de recherche d'emploi et/ou de formation. ■

Pour prendre rdv
Service Emploi-PLIE :
05 61 39 54 02



Ils s'installent



Mobalpa

L'enseigne française d'aménagement global de l'habitat voit son réseau s'agrandir avec l'arrivée d'un nouveau point de vente, implanté dans la zone commerciale de Saint-Orens. Dirigé par Jean-Baptiste

Fouilhé et Julien Munoz, votre magasin MOBALPA offre des services de conception, fabrication et installation d'agencements personnalisés et clés en main.

#MEUBLEZVOUSFRANCAIS

18 Allée des Champs Pinsons

05.61.22.81.88

manager@toulousestorens.mobalpa.com

www.mobalpa.fr

Du nouveau au Centre Commercial Leclerc

Philippe Belangé, boutique de cosmétique et parfum va ouvrir en lieu et place de SFR en fin d'année.

La Parapharmacie et le Voyage Leclerc sont désormais installés à l'entrée de l'hypermarché.

L'enseigne allemande **BUTLERS**, dans le secteur équipement de la maison remplacera l'enseigne actuelle **Muy Mucho**.

Le salon de coiffure **Pascal Coste** ouvrira ses portes début 2021.

Cette rubrique est réservée à l'annonce des entreprises et des commerçants qui viennent de s'installer ou de reprendre une activité dans notre commune depuis 6 mois au plus. L'annonce est gratuite. Pour y figurer, envoyez vos coordonnées avec votre secteur d'activité et la description de votre commerce ou entreprise au service Communication : communication@mairie-saint-orens.fr



La Marinière Poissonnerie Bretonne

Originaires de Saint-Malo, ils ouvrent leur première poissonnerie il y a 15 ans au Marché

Victor Hugo de Toulouse et aujourd'hui ils s'installent à Saint-Orens. Arrivages frais tous les jours du mardi au samedi et des spécialités comme les seiches farcies, poissons farcis, plateaux de fruits de mer...

Un large rayon traiteur (brandade, crêpes aux Saint-Jacques, coquilles à la normande, tielle, accras, nems...)

Du vendredi au dimanche régaliez-vous avec la Paëlla. Livraison gratuite à domicile.

3 avenue de Gameville

05.61.25.64.14 - www.lamarinierestorens.fr

et sur Facebook @LaMariniereStOrens



Nail's temple by Mymy

Nail's Temple by Mymy vous invite dans un cadre coquet et chaleureux, avec un nouveau concept d'onglerie. Nous vous attendons avec grand plaisir pour prendre soin de vos mains et pieds, mais aussi de votre regard. Vous pouvez prendre directement vos rendez-vous sur la plateforme planity, à bientôt !

60 avenue de Gameville

05.61.39.86.45 - beautybymymy86@gmail.com

www.planity.com/nails-temple-by-mymy-31650-saint-orens-de-gameville



Changement de propriétaire tabac presse Saint-Benoît

Après 40 années d'activité, le moment est venu pour Alain Bourdoux, propriétaire du Tabac Presse de Saint-Benoît de prendre un repos bien mérité.

Depuis le 5 novembre, il a passé la main à un Saint-orennais, Franck Logeais, qui jusqu'à présent était l'agent de sécurité incendie d'Altigone.

Franck et son équipe vous accueillent du lundi au vendredi de 6h45 à 20h45, le samedi de 7h45 à 20h45 et le dimanche de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00.

Tabac Presse Franck Logeais - 12 rue des Tilleuls



LE SAVIEZ-VOUS ?

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL SE TROUVE CHEZ LA FLEURISTE !

La fleuriste « Le Lupin » en cœur de ville de Saint-Orens mettra à la disposition des enfants une boîte aux lettres dans son magasin pour envoyer leur liste au Père Noël, dès sa réouverture. Chaque année, le Père Noël répond à toutes les lettres déposées. Alors, les enfants, à vos stylos, feutres, peintures, le Père Noël attend vos plus belles lettres chez Le Lupin !



Saint-Orens une am

Lundi 5 octobre 2020, l'organisation Paris 2024 a dévoilé la liste des lieux retenus comme Centres de préparation aux Jeux. La MAM de Saint-Orens a été sélectionnée !



C'est parmi les 619 sites sur le territoire français, dont 43 sur la région Occitanie, et seulement 4 sur le département de la Haute-Garonne, que notre MAM a été retenue pour accueillir les Centres de préparation aux JO Paris 2024.

Une réelle fierté pour notre commune qui voit son équipement récent et spacieux mis à l'honneur pour faire rayonner Saint-Orens à travers les disciplines olympiques ciblées que sont : le Badminton, le Judo, le Taekwondo et le Tennis de table.

La Ville est fière de représenter les valeurs du sport et de pouvoir potentiellement accueillir des délégations olympiques en 2024. ■

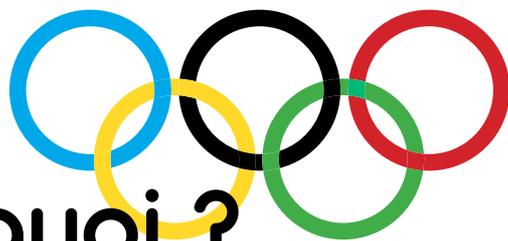


ns-de-Gameville, bition olympique !

La MAM est un équipement polyvalent et multi-activités intégrant le premier et le seul dojo en France à l'heure actuelle qui répond aux dernières normes internationales de la Fédération de Judo et de Karaté !

Rappelons que la MAM c'est :

- Un complexe sportif de **4 962 m²** érigé sur une parcelle de **15 000 m²**
- **Un dojo de 1 000 m²** réservé à la pratique des sports de combat avec **4 tatamis** et **150 places** en gradins
- Une grande salle de compétition d'une superficie de **1 500 m²** avec une capacité de **800 places** assises



Et les assos, elles en pensent quoi ?



Dominique Paillet,
Président de Saint-Orens
Tennis de Table



Olivier Dejean,
Président de Taek Dojang
Saint-Orens



Serge Sellerian,
Président de Budokan
Judo Saint-Orens



David Brachet,
Président de Saint-Orens
Badminton

Saint-Orens : Terre de Jeux 2024, Centre de préparation des Jeux olympiques, votre réaction face à cette belle annonce ?

Dominique Paillet : Bien sûr, c'est une très bonne nouvelle ! Cela va permettre de mettre en lumière notre sport sur la commune. Le tennis de table est un sport populaire accessible à toutes et tous ! Qui n'a jamais joué au ping-pong en famille et entre amis... Cet événement va peut-être faire naître ou renaître certaines vocations pongistes !

Olivier Dejean : C'est avec une immense joie que nous avons appris la nouvelle. En effet, cet espace vient d'être reconnu au niveau international, en tant que Centre de Préparation des Jeux par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques. Une super nouvelle car le Taekwondo Olympique & Paralympique, seront présents sur la MAM. Ce seront des supers moments d'échanges et de convivialité pour tous nos adhérents, « imaginons un athlète venu se préparer à la MAM et faire une médaille aux JO » les enfants pourront dire : « Je me suis entraîné avec lui ! ».

Serge Sellerian : Nous ferons tout pour que le club de JUDO de Saint Orens soit en première ligne pour accueillir et épauler les délégations étrangères de Judo qui viendront préparer les JO 2024 sur « nos » tapis. Nous serons aux petits soins pour elles sur le plan logistique et sportif et cela nous permettra de côtoyer des athlètes exceptionnels. Une bonne occasion pour illustrer une de nos devises phares : l'entraide et la prospérité.

David Brachet : De manière générale, cela va être un très bel événement pour Saint-Orens, qui justifie tout à fait la construction de ce bel ouvrage. Et pour le badminton, cela va être une formidable vitrine qui pourra avoir une répercussion sur tous les clubs de la région toulousaine, avec une pub certaine auprès de tous les publics.

Cela fait maintenant plus d'un an que vous avez investi la MAM, comment cela se passe ?

D.P. : Une nouvelle salle était indispensable pour notre développement, nous avons plus de 120 adhérents; la MAM remplit parfaitement cette

fonction. Nous avons été consultés par la municipalité pour que tout soit conforme à la bonne pratique du tennis de table. Nos adhérents sont ravis et le public peut apprécier les matchs dans le confort des tribunes.

O.D. : C'est un outil extraordinaire qui nous permet d'évoluer dans des conditions optimales. Cela se ressent auprès de tous nos adhérents qui sont ravis d'évoluer dans une telle enceinte.

S.S. : La MAM met à notre disposition un superbe dojo très fonctionnel que beaucoup nous envient. On s'y sent bien, on est heureux de venir transpirer dans un tel cadre !

D.B. : C'est un cadre magnifique et agréable, autant pour les entraînements que pour nos compétitions les plus importantes. Tous les joueurs, du club et extérieurs, apprécient d'évoluer dans cette infrastructure moderne, et qui permet d'accueillir du public dans des conditions optimales. ■



Rugby :

le stade Saint-Orens XV s'impose à Quint-Fonsegrives dans le derby des portes du Lauragais



Dimanche 4 octobre dernier, Quint-Fonsegrives recevait Saint-Orens dans le derby du championnat de Première série. Malmené en première mi-temps, Saint-Orens XV s'est finalement imposé 28 à 19. Focus sur un match qui a fait date !

Dans le « derby des voisins » de l'est toulousain, les rouges et noirs de Thomas Vicente ont pris le dessus sur les verts et noirs de Christian Texier. La manière, le rythme, l'état d'esprit, tout a été bon en ce dimanche 4 octobre sur la pelouse du stade Guy-Borrel de Quint-Fonsegrives.

Terrain glissant, mais pas trop, ce qui a permis un jeu agréable, ravissant les nombreux supporters qui avaient fait les 3 petits kilomètres qui séparent Quint-Fonsegrives de Saint-Orens pour soutenir leur équipe. Cette sortie chez « le voisin » a lancé la saison, plaçant sous les meilleurs

augures une formation joueuse qui devrait réserver d'autres satisfactions, y compris à l'extérieur.

Malheureusement, le club est mis au repos forcé depuis la fin du mois d'octobre et l'annonce du re-confinement. Pas de phases finales, pas de championnat de France. Les montées se feront au mérite, donc aux premiers de poule très certainement. En attendant, repos complet en espérant une rapide reprise. ■

DOUNIA WAHHAM DÉCROCHE LA PREMIÈRE CEINTURE NOIRE DU BJSO !



Dounia, à gauche sur la photo, décroche sa ceinture noire.

C'est un très grand moment dans sa vie de judoka et celle de son club d'obtenir sa ceinture noire ! Âgée de seize ans, Dounia est montée pour la première fois sur les tatamis à l'âge de quatre ans. Depuis, sa passion n'a cessé de grandir. Assidue aux entraînements, elle a réussi l'année dernière l'ensemble des examens techniques et achevé la partie compétition avec brio et enthousiasme. Il lui restait la partie « engagement personnel dans le développement du judo » qu'elle a finalisée en choisissant l'aide à l'enseigne-

ment des cours des tout-petits à la rentrée.

Son investissement ne s'arrête pas là puisqu'elle a été élue au Comité directeur du club lors de l'assemblée générale du 5 septembre dernier. Aujourd'hui, Dounia a accompli le rêve de tout judoka : obtenir la ceinture noire. Celle-ci ne constituant pas une fin en soi mais un nouveau départ pour aller plus loin dans le judo !

Le club après un an d'existence et 170 licenciés compte ainsi sa première ceinture noire ! ■

Le Café' Bricol
à l'œuvre.

La ville s'est mobilisée pour la journée contre la misère

Cette année, c'est en partenariat avec les associations Café'in, Citoy'enR, l'Espace Info Énergie de Toulouse Métropole que la Ville s'est mobilisée pour organiser deux événements autour du thème retenu par l'ONU : « Agir ensemble pour gagner la justice sociale et environnementale pour tous ».

Saint-Orens, qui partage notamment les valeurs de justice sociale et environnementale, contribue et facilite l'organisation d'actions sur son territoire comme celles qui ont eu lieu le samedi 17 octobre dernier au château Catala de Saint-Orens. Au programme de cette journée, deux actions contribuant à réduire l'empreinte écologique et les factures énergétiques des habitants :

Le matin un **Drive Café Bricol** permettant aux visiteurs de venir faire réparer leurs petits électroménagers en panne et l'après-midi une conférence **Comment réduire votre**

facture d'énergie ? avec une première présentation du défi « Familles à énergie positive » par l'association Citoy'enR et le témoignage d'une personne ayant déjà participé à un précédent défi. Poursuivant les échanges nourris avec la salle, une seconde présentation de l'Espace Info-Energie Toulouse Métropole sur les écocgestes a permis aux participants d'affiner leur connaissance. Le public est parti avec des plaquettes d'informations sur « 40 trucs et astuces pour économiser l'eau et l'énergie », « des gestes simples pour économiser » mais aussi des stickers « 10 éco gestes à adopter chez soi ».

Cette journée était également soutenue par le Collectif du 17 octobre, ATD Quart-Monde et la CAF de la Haute-Garonne. ■



**ESPACE
INFO-
ÉNERGIE
TOULOUSE
MÉTROPOLE**

Informations et conseils gratuits (indépendants de toute démarche commerciale) sur les réductions des consommations d'énergie dans l'habitat. Isolation, chauffage, ventilation, énergies renouvelables, éco gestes, réglementation, artisans, aides financières.

Permanence sur rendez-vous au Pôle de Cohésion Sociale, place de la Fraternité à Saint-Orens, le deuxième jeudi du mois de 14 h à 17 h

Tél. 05 67 69 69 09

www.infoenergie-toulouse-metropole.fr

info.energie@solagro.asso.fr



Madame le Maire, Dominique Faure, entourée des adjoints Anicet Kounougous et Josy Lassus Pigat, ainsi que du président de l'Association Café'In, Michel Sarrailh, un représentant de l'association Citoy'enR et des membres du Café' Bricol.

Le défi « Familles à énergie positive » propose à des volontaires réunis en équipes et menés par un capitaine, de faire le pari de réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie et d'eau, particulièrement durant l'hiver, en appliquant simplement des écocgestes.

L'association Citoy'enR peut vous renseigner et vous accompagner gratuitement pour participer à ce défi ! Rdv sur <https://citoyenr.org>



Le CCAS et ses missions

Le CCAS ou Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public local qui met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.

Comment est-il organisé ?

À la tête du Conseil d'administration du CCAS, on trouve le Maire de la commune, Dominique Faure, qui le préside de plein droit. Il se compose de huit élus, qui font partie du Conseil Municipal de la Ville, et de huit personnes nommées, participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune. Parmi ces personnes nommées doivent figurer obligatoirement un représentant des associations de

personnes âgées et de retraités du département, un représentant des associations de personnes en situation de handicap du département, un représentant de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions. Le Conseil d'Administration est renouvelé à la suite de chaque élection du Conseil Municipal et se réunit a minima une fois par trimestre.

Quelles sont ses missions ?

Les décisions prises par le Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des attributions légales conférées au CCAS par le Code de l'Action Sociale et des Familles. Pour cela, il développe des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes âgées, les familles en difficulté ou les personnes handicapées.

Les attributions du CCAS relèvent à la fois de missions obligatoires, imposées par la loi comme : la pré-instruction des dossiers de demandes d'aide sociale légale, la domiciliation des personnes sans domicile stable, une analyse des besoins sociaux du territoire et la tenue d'un fichier des bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale légale ou facultative résidant sur le territoire communal.

Mais les missions du CCAS sont également volontaristes telles l'accompagnement social global des personnes et des familles par trois travailleurs sociaux, les secours d'urgence, le soutien à l'autonomie par le biais du réseau gérontologique, le portage des repas à domicile, l'accueil répit, les cafés-mémoire et encore de nombreuses autres activités dont certaines financées par la Conférence des Financeurs.

CCAS DE SAINT-ORENS

Place de la fraternité,
2 rue Rosa Parks

31650 Saint-Orens

de Gameville - 05 61 39 54 05

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Les élus du Conseil Municipal

- Dominique Faure, Présidente du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- Anicet Kounougous, Vice Président du CCAS et Adjoint aux Affaires sociales et au logement
- Georgette Péral, Déléguée à la Qualité de Vie de nos Seniors, au Maintien à domicile, aux relations avec les EPHAD
- Marie-France Taburiau, Déléguée à l'Espace pour Tous
- Geneviève Fernandez, Déléguée à la requalification des Espaces Publics, à la Sécurité et au Contrôle ERP
- Alice Valéra, Déléguée à la Communication et à la Gestion Budgétaire
- Pierre Audoubert, Délégué au Comité Consultatif des Citoyens, à la Formation, la Prévention, la Lutte contre la précarité, la Promotion du bénévolat

- Béatrice Delpit, Élu(e) de la minorité
- Louis-Antoine Vergnaud, Élu(e) de la minorité

Les représentants extérieurs

- Marie-Madeleine Prevost, Secours Populaire
- Roberte Ayad, UDAF
- Alain Seraudie, AVF (Accueil des villes françaises)
- Alain Reversat, Amis de la Maison de Retraite de Labouilhe
- Ghislaine Pelissier, Ancienne directrice EHPAD Labouilhe
- Martine Raimbault, Comité des fêtes
- Henri Maury, Secours Catholique
- Sylviane Fontana, AGAPEI (Agir avec Amis, Parents et Professionnels pour les Personnes en situation de handicap)



LES PROCHAINES PERMANENCES DE LA MUTUELLE COMMUNALE

- 6, 13 et 27 novembre de 13h30 à 17h30
- 4, 11 et 18 décembre de 13h30 à 17h30

Prise de rdv par téléphone en appelant le 05 61 39 54 05

Distribution du colis de Noël à nos aînés



Crise sanitaire oblige, il n'y aura pas cette année le traditionnel goûter de Noël avec remise des colis et orchestre musical pour nos aînés car il est important de préserver les plus fragiles et de limiter les rassemblements. Les colis de Noël seront directement livrés au domicile de chaque personne âgée de plus de 80 ans vivant sur notre commune, entre le 1^{er} et le 23 décembre.

Pour recevoir votre colis, pas besoin de vous inscrire (si vous êtes inscrit sur les listes électorales). Ce sont près de 800 colis qui seront distribués par les élus de quartier, les référents de quartier, les bénévoles et le personnel du CCAS. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le CCAS au 05 61 39 54 05. ■

LE RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE POURSUIT SES ÉCHANGES AVEC LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR

Le 28 septembre dernier, en présence de Carole Fabre-Candebat, Adjointe à la Santé Publique, la Conseillère en Économie Sociale et Familiale du CCAS, référente du réseau gérontologique, a réuni les médecins, pharmaciens, infirmiers et les élus référents de la commune dans le cadre du réseau gérontologique afin de présenter le programme ICOPE, une application développée par l'Organisation Mondiale de la Santé et relayée par le Gérontopôle de Toulouse qui permet de détecter les risques de dépendance chez les personnes âgées.

La commune et plus particulièrement le réseau gérontologique continuent d'œuvrer pour le soutien à l'autonomie et le bien-être de nos aînés. ■



VOYAGE À L'ÎLE D'OLÉRON

Pour la deuxième année consécutive, l'Espace Pour Tous a organisé un voyage seniors du 15 au 19 septembre sur l'île d'Oléron, au centre de vacances Arc-en-ciel Oléron, à Saint-Trojan-Les-Bains. Le soleil était au rendez-vous avec, au programme, de nombreuses visites comme celle de La Rochelle et son port, Rochefort ou encore une balade pédestre à la baie de Gatseau, le Château d'Oléron, sa citadelle et ses cabanes d'artistes et le phare de Chassiron...



Pour accompagner toutes ces visites, un petit détour obligatoire par le Chai Chez Vincent, avec dégustation de Pineaux et vins locaux, ainsi que d'huîtres locales, le tout dans la joie et la bonne humeur ! Au total, ce sont 22 participants qui ont pu apprécier ce séjour. Une retransmission vidéo et photo sera proposée en début d'année 2021 afin de préparer le prochain séjour ! ■

INFO ESPACE POUR TOUS

En raison des nouvelles mesures gouvernementales liées au contexte sanitaire, l'Espace pour Tous a momentanément fermé ses portes depuis le vendredi 30 octobre.



Une animation en langue des signes bébé.

RAM : la formation professionnelle au cœur du métier d'assistant(e) maternel(le)

Le RAM, en soutien aux assistant(e)s maternel(le)s pour toujours plus de professionnalisation, a maintenu son activité tout au long de cette année complexe, et ce même durant le confinement.

Les assistant(e)s maternel(le)s ont continué à accueillir les enfants et ont parfois même augmenté leur capacité d'accueil pour répondre aux besoins des familles. Depuis septembre, le Relais Assistants Maternels (RAM) a organisé trois soirées de formation, toujours dans l'objectif de rendre un service plus qualitatif, à destination des assistants maternels et des familles. Une première réunion avec une juriste a permis d'échanger sur les différents contrats de travail de la Direccte Occitanie. Une seconde soirée participative animée par la responsable du RAM Sophie Roldan a abouti à la co-construction d'un outil de travail qui permettra de faciliter les échanges lors du premier entretien d'embauche avec les familles. En décembre, c'est l'enfant qui sera mis en avant avec une soirée créative. Les assistant(e)s

maternel(le)s vont tester de nouvelles techniques artistiques (peinture à la cire, peinture propre...). Ces activités pourront ensuite être réalisées à leur domicile. Enfin, la commune pourra bientôt compter sur dix-neuf Sauveteurs Secouristes du Travail dans le cadre de la prise en charge d'enfants qui ont des besoins spécifiques de soins parmi les quarante-cinq assistant(e)s maternel(le)s en activité. En 2021, un projet d'analyse des pratiques professionnelles sera proposé par le RAM. Les assistant(e)s maternel(le)s vont continuer à se former à la langue des signes bébé, aux gestes de premiers secours, à l'accueil de l'enfant en situation de handicap...

Cet accompagnement à la formation par le RAM permet aux professionnels de l'accueil individuel de proposer aux familles un accueil personnalisé et de qualité. ■

MAISON DE LA PETITE ENFANCE, NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Toujours à l'écoute du bien-être des enfants, les agents de la Maison de la Petite Enfance ont proposé à la collectivité de nouveaux aménagements pour encore et toujours mieux accueillir nos petits du multi-accueil, du service accueil familial et du relais assistants maternels.



Ce beau projet a été immédiatement validé par la ville et a ainsi pu voir le jour au mois d'octobre. Les espaces extérieurs ont été sécurisés et aménagés afin que les enfants puissent profiter des jardins en toute saison.

Nous le savons bien, la nature joue un rôle essentiel à l'épanouissement des plus jeunes. Comme le précise la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, les espaces naturels constituent d'excellents outils pédagogiques. Ils offrent de multiples sources de jeux, de découvertes et d'apprentissage en invitant les enfants à manipuler, partager, tâtonner et explorer.

En cette période sanitaire complexe, l'espace extérieur dont dispose la Maison de la Petite Enfance est un atout de plus pour accueillir les petits dans un cadre aéré et agréable. ■

TOUJOURS PLUS DE PRODUITS LOCAUX À LA CUISINE CENTRALE



La cuisine centrale municipale de Saint-Orens confectionne 1 450 repas/jour destinés à la crèche, aux écoles, aux centres de loisirs et aux personnes bénéficiant du portage de repas à domicile. Le service compte près de 21 agents qui œuvrent quotidiennement à la qualité du service rendu aux Saint-Orennais. Ils sont les garants du respect des réglementations sanitaires, hygiéniques et diététiques.

Le service restauration tient à proposer des menus faits maison et équilibrés. Les produits retenus donnent la préférence aux aliments de qualité, frais et saisonniers en se fournissant notamment auprès d'une filière viande respectueuse de l'environnement et la santé, reconnue par l'État : la filière Bleu Blanc Cœur ainsi que des produits d'excellence issus des circuits courts et de proximité. ■

Les écrans : apprendre à s'en servir et à s'en passer !

Quel parent ne s'est pas demandé un jour à quel moment introduire auprès de ses enfants les tablettes tactiles et autres outils numériques, et quelles limites poser à leur consommation d'écran ?



À la suite de l'appel à projets lancé en septembre 2019 par la mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives (MILDECA), la Ville a souhaité se saisir de cette opportunité pour élaborer une action, en collaboration avec la préfecture et l'Agence Régionale de Santé, sur l'usage des écrans. Ce projet, porté et animé par Aurélie Enjalbert, coach spécialisée

en développement des compétences psychosociales, prévention des écrans, communication constructive et gestion du stress, consistera à travailler auprès des enseignants, des animateurs CLAE, des enfants en classe et des parents sur une soirée, afin d'échanger, d'apporter une sensibilisation sur les précautions à prendre, tout en utilisant les ressources de ces outils,

en s'enrichissant. Ce projet devrait aboutir à la réalisation d'un défi sans écran, d'une exposition, d'un manuel ou d'un guide etc... Il va s'étaler sur plusieurs mois et mobilisera les partenaires de la Ville comme l'Espace Pour Tous, l'École de musique, la Médiathèque et d'autres encore.

L'ESPACE ÉCOUTE PARENTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous êtes parents ?

Vous vous posez des questions ?

Vous avez envie d'échanger ?

L'Espace Écoute Parents est un dispositif de Toulouse Métropole qui existe depuis 15 ans maintenant. C'est un espace d'écoute, de dialogue et de soutien accessible pour tous les parents et les enfants. Les rendez-vous sont gratuits et assurés par une psychologue.

De la crèche au lycée, tous les âges possèdent leurs problématiques. Le rôle du psychologue qui recevra ces familles est d'apporter tout d'abord un soutien et un accompagnement personnalisé. Une famille peut être confrontée à un événement complexe, et votre enfant doit y faire face. Certains parents rencontrent des difficultés avec leur bébé, d'autres se sentent en permanence anxieux, ou sont confrontés à des complications dans leurs échanges avec leur ado. Cet espace apporte des solutions et un accompagnement autour des questions que tous les parents peuvent se poser. ■

Pour prendre rendez-vous appelez le 05 61 14 80 00, les permanences ont lieu les vendredis après-midi des semaines impaires au Centre Technique Municipal.



Prénom/Nom	Date de naissance
Noé ZUNNUI	25/08/2020
Louis GHEERARDYN	16/09/2020
Léonie LAURENT	19/09/2020
Alexis CARATGE	20/09/2020



Le CLAS a repris pendant les vacances de la Toussaint

Le CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité) est destiné aux enfants et aux jeunes de 6 à 14 ans. C'est un dispositif financé pour partie par la ville, la CAF et le département et mis en place par l'Amicale Laïque.

Le CLAS permet à vos enfants d'apprendre, d'éveiller leur curiosité, de savoir s'organiser, de devenir plus autonomes. En tant que parent, le CLAS vous accompagne pour mieux comprendre le système scolaire, favoriser le dialogue avec les enseignants, faciliter le suivi de la scolarité de votre enfant. Votre enfant est accueilli en petits groupes en dehors des heures de classe par des accompagnateurs formés.

Pour cette nouvelle année scolaire 2020-2021, les premières rencontres commenceront en décembre et se poursuivent jusqu'en juin 2021.

Si vous souhaitez bénéficier de cette aide pour votre enfant, sur un trimestre, deux trimestres ou toute l'année scolaire, adressez-vous à Vanessa GUIBBERT en appelant le 06 49 74 69 25 ou directement à l'enseignant de votre enfant.



UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ SUR RDV

Un doute, une inquiétude, un ado en difficulté ? Que faire en tant que parents ?

Un espace de rencontre est proposé aux parents et/ou aux jeunes.

Ces temps d'échanges sont gratuits.

Un éducateur spécialisé peut vous recevoir sur rendez-vous les mercredis après-midi des semaines impaires.

Pour prendre rdv, appelez le 05 61 14 88 69.

FERMETURE / En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, nous vous informons que l'Espace Culturel Altigone a été contraint de baisser le rideau à compter du vendredi 30 octobre 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.

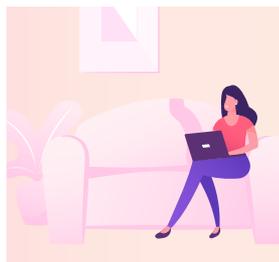
LA MÉDIATHÈQUE HORS LES MURS

Dans une volonté de maintenir son partenariat avec les écoles saint-orenaïses, la Médiathèque et ses bibliothécaires ont décidé, comme cela se fait déjà avec les classes de maternelle, de se déplacer directement au sein des écoles pour présenter des sélections de livres et réaliser des interventions dans les classes, comme les lectures/présentation d'albums. Parce que, même confinés, les élèves doivent avoir accès à la culture à travers les livres. Merci aux agents de la Médiathèque sans qui tout cela ne serait pas possible. ■

L'équipe de la Médiathèque reste disponible pour vous accompagner dans vos recherches et répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone 05 61 39 27 39 ou par mail mediatheque@mairie-saint-orens.fr

La médiathèque s'adapte !

Un « service drive » qui ne prend pas de risques avec votre santé ni celle des autres ! Comment utiliser le Service Drive ?



1. Je fais mon choix

Réservez directement sur <http://www.mediatheque.ville-saint-orens.fr/>, jusqu'à 10 documents par carte. Envoyez un mail à mediatheque@mairie-saint-orens.fr avec votre sélection ou, si vous êtes en manque d'inspiration, demandez-nous une sélection de titres, en précisant vos goûts. Téléphonez au **05 61 39 27 39** du mardi au samedi, nous préparerons ensemble votre commande.

2. Je viens chercher ma commande

Vous recevrez un email vous indiquant que votre commande est prête. Vous disposez d'une semaine pour venir la chercher aux horaires habituels.



3. Je lis, j'écoute, je profite !



4. Je rapporte mes livres

La boîte de retours (située à l'entrée de la Médiathèque) sera ouverte en continu pendant le temps du « service Drive ». Merci de bien vouloir l'utiliser pour tous les retours de documents. Les documents seront systématiquement mis en quarantaine avant d'être remis en rayon.

La Médiathèque sera fermée du 24 décembre au 1^{er} janvier. Reprise le samedi 2 janvier 2021 à 10h



CONCOURS LES ARTS LITTÉRAIRES

26 septembre 2020 : remise du Prix de la Ville de Saint-Orens

La traditionnelle remise des Prix du concours « les Arts littéraires », sous l'égide de l'association ALCA, a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Mais la Mairie a fait le choix d'organiser une cérémonie intime afin de fêter malgré tout les lauréats. Elle a eu lieu le 26 septembre dernier. C'est ainsi que Patrick Naudin Mac-Auliffe, récompensé par le Jury du concours pour son recueil de poésie « Instants et au-delà », a reçu de la part

de Madame le Maire, et en présence de Serge Jop, adjoint au Maire, le Trophée et la Médaille de la Ville.

Un peu plus tôt, Maryse Carrier, présidente d'ALCA, avait présenté l'auteur et son œuvre, synthèse parfaite de profane et de sacré, que Jacques Andrieu, directeur de l'École Municipale de Musique a brillamment illustré à la clarinette par des extraits de Haendel. Un beau moment artistique et de partage ! ■



Aidons les femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales

En 2019, en France, ce sont 173 femmes qui ont été tuées par leur compagnon ou ex et depuis le début de l'année 2020 nous enregistrons déjà 79 victimes. Afin que cesse définitivement cette odieuse réalité, il nous faut tout faire pour, ensemble, combattre le mal à la racine. Dans son combat face aux violences sexistes, Toulouse Métropole et Saint-Orens s'engagent pour la tolérance zéro. ■

VIGILANCE CITOYENNE

Si vous entendez des cris ou des coups chez vos voisins, n'hésitez pas à appeler la police ou la gendarmerie. Soyons toutes et tous responsables et solidaires des plus vulnérables.

VOUS SUBISSEZ DES VIOLENCES OU ÊTES TÉMOINS DE VIOLENCES CONJUGALES OU INTRAFAMILIALES ?

Vous devez :

1 / ALERTER LES FORCES DE L'ORDRE, SOIT EN :

- Composant le 17
- Envoyant un sms au 114
- Envoyant un mail à victime-toulouse@interieur.gouv.fr ou bspp.do.rgmp@gendarmerie.interieur.gouv.fr

2/ CONTACTER UN AVOCAT

En appelant le numéro vert 0 805 01 70 15 (ordre des avocats) : des avocats vous répondent de 9h à 19h du lundi au vendredi

Vous pouvez également :

- Appeler le 3919 (numéro anonyme et gratuit ouvert de 9h à 19h du lundi au samedi) pour avoir des conseils et informations sur les violences conjugales
- Consulter la plateforme : arretonslesviolences.gouv.fr avec la possibilité de signaler directement en ligne les violences sexistes et sexuelles 24h/24h
- Trouver un hébergement d'urgence en appelant le 115
- Le CCAS peut aussi vous aider et vous accompagner dans ces démarches 05 61 39 54 05 ■

Transition écologique :

5 primes pour s'y préparer aujourd'hui
et protéger son pouvoir d'achat



5 PRIMES*

Dans le cadre de son Plan de relance, Toulouse Métropole développe un ambitieux volet environnemental pour accélérer la transition écologique de son territoire. Cinq nouvelles primes, conçues au plus près des besoins quotidiens des habitants, sont disponibles pour les aider à être des acteurs de la croissance verte, en préservant leur pouvoir d'achat.

Adopté à l'unanimité du Conseil de la Métropole, ce dispositif d'aides aux particuliers et aux professionnels met en place une écologie de solutions, pragmatique et accessible à tous. Qu'il s'agisse de se déplacer, rénover son habitation ou faire réparer des équipements, chacun pourra y trouver un accompagnement financier adapté à sa situation.

À l'échelle du territoire, l'ambition est de créer des emplois non délocalisables, réduire la dépendance aux énergies fossiles et les émissions de CO₂, améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie des habitants.



POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

Une prime vélo de **600 € maximum** pour aider à l'achat et la location longue durée d'un vélo classique, cargo, avec ou sans assistance électrique, neuf ou d'occasion.



POUR FACILITER LE REMPLACEMENT D'UN VÉHICULE POLLUANT PAR UN VÉHICULE PLUS PROPRE

Via un achat, un changement de motorisation, ou la location ; **jusqu'à 5 000 €** de prime.



POUR RÉNOVER SON HABITAT

Primes pour le financement de l'audit énergétique **510 € maximum** et la rénovation énergétique, d'une résidence principale **jusqu'à 1 000 €**.



POUR INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Prime solaire **jusqu'à 25 %** du coût des travaux d'installation.



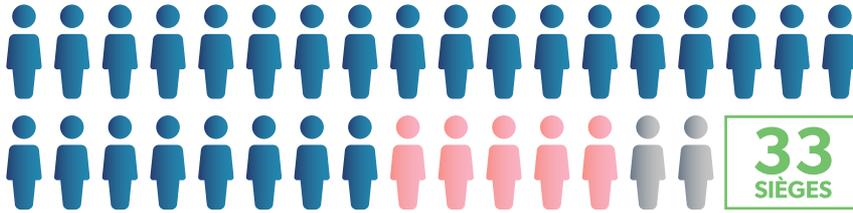
POUR DONNER UNE SECONDE VIE À SES APPAREILS

(électroménager, téléphonie, audiovisuel, outillage, horlogerie...) **Jusqu'à 100 €** de prime pour la réparation de biens manufacturés auprès des artisans du réseau des « Répar'acteurs » disponibles sur www.annuaire-reparation.fr

*Conditions et dépôt des demandes sur : demarches.toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

en grand !



AVEC VOUS POUR SAINT-ORENS

L'exercice de la démocratie n'est pas toujours simple. Il demande en effet d'informer, de consulter, de concerter ... alors même que les électeurs nous ont majoritairement accordé leur confiance pour assurer l'entière gestion de la commune. Mais informer, consulter, concerter, ne signifie pas qu'il faut pour autant renoncer aux convictions qui sont les nôtres et au programme qui a été présenté aux Saint-Orennais dans le cadre des dernières élections. Chaque liste candidate avait en effet son programme : il était le reflet de ses idées et de ses souhaits pour Saint-Orens.

A présent que cette échéance électorale est derrière nous, c'est l'équipe qui a été choisie dans les urnes qui conduit le débat démocratique ; un débat où forcément, il peut y avoir des oppositions d'idées ou de point de vue, même si très souvent et il faut s'en féliciter, une volonté commune se dégage et s'exprime. Mais quand il y a divergence, la majorité municipale décide et fait des choix en son âme et conscience. Car elle a été élue pour cela. Il ne peut pas toujours y avoir un accord sur tous les sujets même si chaque fois une porte est ouverte au consensus. Preuve en a été le cas avec le débat conduit autour du nouveau Règlement intérieur du Conseil municipal ; certains amendements proposés par le groupe de la minorité ont été acceptés, d'autres ont été refusés, mais les échanges ont été nourris et tout le monde a disposé d'un temps de parole conséquent. A Saint-Orens, nous sommes attachés à l'échange et à la concertation ; au sein du Conseil municipal, en commissions ou bien encore en commission plénière ; cette dernière est d'ailleurs assez rare voire

inexistante dans de nombreuses communes, mais Saint-Orens a fait le choix de l'adopter afin que tous puissent s'exprimer librement sur des sujets très variés. Quelles que soient les questions, nous y répondons avec l'appui technique de nos services. Toute la clarté est faite sur les décisions prises. Notre gouvernance est transparente contrairement à ce que notre ville a pu connaître dans un passé pas si lointain.

Puisse l'avenir être meilleure conseillère ... c'est le vœu que nous formulons dans un contexte qui mériterait parfois un peu plus de sang-froid et un peu moins d'ardeurs verbales. Les joutes politiques telles que celles que nous avons connues à l'occasion de notre dernier conseil municipal sur le coût de la gestion du poste médical avancé Covid 19, dont nous avons accompagné l'installation au printemps dernier, est un exemple de ce qui devrait être évité. Imaginer ou laisser entendre que notre collectivité puisse profiter de ce Centre pour en tirer quelques profits est complètement déplacé. A l'heure où nombreux d'entre nous sont en souffrance, parce qu'ils sont malades ou parce que leur activité économique est durement impactée, il est de notre devoir d'élu et de notre responsabilité de faire preuve de modération. Saint-Orens a besoin de cohésion et d'initiatives. Et bien heureusement, elles sont nombreuses. Preuve en est celle conduite dernièrement par l'association APPLICA qui va nous permettre de proposer à nos commerçants une visibilité numérique, bien utile en cette période contrainte.

Restons tous unis, mobilisés et solidaires.

A SAINT-ORENS, LE CŒUR DE LA VILLE C'EST VOUS

A l'heure de ce 2nd confinement, nous réaffirmons ici notre soutien à la population touchée par les difficultés économiques, ou par la solitude. Certaines municipalités coordonnent des actions en faveur du développement de la vente en ligne pour les petits commerçants ; ce n'est pas le cas à St Orens, et nous le regrettons. Le soutien au tissu économique est primordial dans cette période difficile.

Le 3 Novembre dernier, lors du Conseil municipal, la majorité a fait le choix du huis-clos, empêchant sa diffusion en direct sur Facebook. Curieux manque de transparence alors que la majorité se vante de vouloir développer la Démocratie participative ! Une divergence de plus entre les intentions et les actes. Nous nous félicitons en revanche qu'une «prime Covid» ait été votée pour les agents de la mairie ayant fait face à la 1^{ère} vague de la pandémie. Nous l'avons proposé dès le

mois de mai, elle sera finalement versée en décembre. Lors de ce Conseil Municipal, notre groupe a été pris à parti par les membres de la majorité alors que nous interrogeons sur l'utilisation de finances publiques dans le cadre de l'installation du Poste médical avancé. «Suspicieux», «manque de confiance», «votre véhémence» : voilà les seules réponses que nous avons obtenues. Nous déplorons cette attitude et regrettons de n'avoir eu aucune réponse à nos questions légitimes. Le contre-pouvoir exercé par l'opposition doit permettre de débattre de toutes réalisations et propositions de nouveaux projets de la majorité. Nous continuerons donc à interroger pour comprendre, chaque fois que cela est utile.

Le groupe «A St Orens, le cœur de la ville c'est vous»

Page Facebook: @coeursaintorens

BIEN VIVRE À SAINT-ORENS

Ci-dessous, la quantité de l'expression qui est laissée à la liste «Bien Vivre à Saint-Orens» sur votre Mémorens. Si vous désirez lire la suite, nous vous proposons de vous l'envoyer par mail. Contact : artero.olivier@orange.fr

Chères-rs Saint-orennaises, le Conseil municipal du 3 novembre, malgré la petitesse en volume de son ordre du jour, n'a jamais été aussi révélateur de ce qui préfigure la nouvelle politique de gouvernance

de notre commune et de notre pays ; dans le fonctionnement et le poids de notre démocratie comme dans l'existence même de nos services publics.

Dans ce contexte national jamais vu, sacrifier notre jeunesse ne suffit donc pas.

Cette assemblée a donc validé et voté par sa majorité : 1/ un...



CONSOMMER
local c'est aussi
cela la
magie
de Noël

#Noëlsolidaire
#Avecnoscommerçants



Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr